

## **JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

Cette année, cette journée se tient sous le thème « **Les aînés, moteur de nos communautés** ». Une journée dédiée aux personnes aînées constitue un moment privilégié pour apprécier la contribution que les aînés apportent à la société.

- **Merci à ces aînés artistes, artisans, auteurs, animateurs qui mettent du beau, du bon et de l'entrain dans nos milieux;**
- **Merci à ces aînés qui s'impliquent socialement, notamment dans le bénévolat et merci à tous ceux qui sont des proches aidants;**
- **Merci à ces aînés qui continuent d'être au travail ou retournent sur le marché du travail parce qu'ils font profiter les entreprises ou les organisations de leur expérience.**

La participation citoyenne et sociale des personnes aînées, qu'elle soit bénévole ou rémunérée, contribue à la vitalité de nos communautés. La Journée internationale des aînés est une occasion de reconnaissance de leur contribution à la société.



**Vous connaissez certainement de ces personnes, vous côtoyez de ces personnes, prenez un moment pour leur souhaiter, le premier octobre, une bonne journée et pour les remercier.**

## **VACCINATION ANTIGRIPPALE 2020**

**Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches vient d'avoir la confirmation concernant les procédures pour la vaccination contre la grippe pour 2020. Ce qui complique les choses cette année, c'est la pandémie. Il faut prendre plus de précautions (mesures sanitaires) et beaucoup de membres du personnel sont occupés avec la COVID-19, notamment au dépistage. La prise de rendez-vous débutera le 19 octobre prochain. VOIR à l'ANNEXE 2 toutes les informations.**

## COVID-19 : CHAUDIÈRE-APPALACHES PASSE AU ROUGE

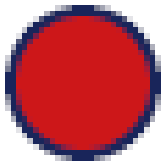
Deuxième vague de la pandémie. Surprise!  
Notre région passe au rouge.

Il faut redoubler d'ardeur dans nos précautions :

- Pas de rassemblements publics,
- Pas de visiteurs,
- Pas de déplacements inter-régionaux,
- Appliquer les consignes de façon stricte s'il est nécessaire d'aller dans des endroits publics.



Pallier palier



**Le Palier 4 (- Alerte maximale) applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.**

**VOIR À L'ANNEXE 1 « ZONE ROUGE : LES MESURES EN VIGUEUR »**

**Il convient d'aller se faire dépister seulement lorsque la situation le requiert : avoir des symptômes, avoir eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19, avoir été avisé par les autorités de santé publique de faire un test de dépistage.**

### Les énergies consacrées au traçage

On fait le traçage des personnes possiblement infectées par un contact afin de réduire la propagation. Est-ce que cela prend du temps? Est-ce que cela nécessite beaucoup de personnes? Est-ce que les personnes retracées collaborent avec la santé publique? Certains oublient ou négligent de répondre, semble-t-il? Les personnes affectées au traçage ne peuvent travailler à d'autres occupations essentielles avec ces temps de pandémie.

*« Lorsqu'une personne reçoit un résultat positif pour la COVID-19, les équipes d'enquêtes épidémiologiques lancent une course contre la montre pour retracer tous ses contacts. Si les provinces ont multiplié le nombre de personnes dans ces équipes, leur travail a évolué depuis la première vague et les ressources ne suffisent plus à la demande. En ce début de deuxième vague, à travers le Canada, plus de 6 000 personnes participent à l'effort de traçage de contacts. Et il y a présentement un blitz d'embauches parce que les ressources ne suffisent pas à la demande.*

*Bien avant le début de la pandémie, toutes les provinces comptaient sur de petites équipes pour faire des enquêtes dans le cas des maladies à déclaration obligatoire (ex. : rubéole, légionellose, choléra, rougeole, rage, etc.). Dans certaines régions, il n'y avait que deux ou trois personnes attitrées à cette tâche. Mais lorsque la pandémie a frappé, les autorités de santé publique à travers le pays ont dû rapidement multiplier le nombre de personnes pour faire les enquêtes épidémiologiques. Le but est de retracer l'origine des éclosions et freiner la propagation du virus. Au Québec, environ 750 personnes travaillent au sein des équipes épidémiologiques qui retracent les contacts d'une personne infectée par la COVID-19... »*

Source : Radio-Canada, Mélanie Meloche-Holubowski, publié le 23 septembre 2020

## DIVERS APPELS DE PROJETS

PROGRAMME	CIBLE	CONTENU	DATE LIMITE	POUR PLUS D'INFOS
Programme nouveaux horizons pour les aînés (PNHA)	Projets communautaires	Bénévolat, Participation sociale, mieux-être des aînés	20 octobre 2020	<a href="https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/nouveaux-horizons-aines.html">https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/nouveaux-horizons-aines.html</a>
Québec ami des Aînés (QADA)	Organismes sans but lucratif.	Démarrage ou développement d'activités	21 octobre 2020	<a href="https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/quebec-ami-des-aines/">https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/quebec-ami-des-aines/</a>
Municipalité ami des aînés (MADA)	Municipalités et MRC	Soutien financier ou technique à la réalisation de plans d'action en faveur des aînés	21 octobre 2020	<a href="https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002312/">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002312/</a>
Programme Action Aînés du Québec	Organismes	Pérennité des activités destinées aux aînés	28 octobre 2020	<a href="https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002669/">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002669/</a>

## UNE ACTIVITÉ POUR BRISER LA SOLITUDE PAR LES CABOTINS

La Troupe de théâtre Les Cabotins, en ce temps de pandémie, est soucieuse de rester bien présente auprès de ses spectateurs, des gens de sa région. C'est pourquoi, la Troupe innove en offrant sa version de « **Au creux de l'oreille** ». **C'est une activité GRATUITE qui débute le 12 octobre pour une période de 8 semaines à raison d'une rencontre par semaine d'environ 20 minutes, le jour et l'heure de votre choix. La date butoir d'inscription: le 16 octobre à 12 h. Inscription par téléphone au 418 338-1255 ou par courriel à [cabotins@gmail.com](mailto:cabotins@gmail.com)** . L'opportunité de vivre une lecture théâtrale au bout du fil, au creux de son oreille, dans le confort de son chez-soi, voilà une évasion hors du commun, une expérience auditive unique !

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
1 <sup>er</sup> oct. 2020	<b>JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS</b> Thème : « Les aînés, moteur de nos communautés »	
Jeu. 8 oct. 2020 8 h 30 THETFORD MINES	ATELIERS « <b>VIEILLIR CHEZ SOI OU DÉMÉNAGER</b> » 1. Vieillir chez soi <b>Activité reportée</b> CENTRE DE RÉCEPTION DU MONT- GRANIT	Maurice Boulet 418 335-2533
19 oct. 2020	Début de la prise de rendez-vous pour la VACCINATION	<a href="http://www.monvaccin.ca">www.monvaccin.ca</a> 1 855 480-8094
20 oct. 2020	Date limite pour présenter un projet <b>NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS</b>	

Pour nous communiquer des **INFORMATIONS**, veuillez transmettre un message à Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : [bretongregoire@cgocable.ca](mailto:bretongregoire@cgocable.ca) .

## ZONE ROUGE : MESURES EN VIGUEUR

LIEUX	CONSIGNES	PRÉCISION
Maison ou chalet	INTERDIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visiteurs d'une autre adresse</li> </ul>
	ACCEPTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proches aidants</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes offrant service ou soutien</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Main-d'œuvre pour travaux prévus</li> </ul>
CHSLD, RPA et RI	ACCEPTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites à des fins humanitaires</li> </ul>
	ACCEPTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites de proches aidants (1 personne à la fois, et un maximum de 2 personnes par jour en CHSLD)</li> </ul>
Rassemblements privés	INTERDIT	
Activités organisées dans un endroit public	INTERDIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exception pour les lieux de culte et les funérailles (maximum de 25 personnes et tenue d'un registre)</li> </ul>
Déplacements interrégionaux	NON RECOMMANDÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exception : déplacements essentiels, travailleurs, garde partagée, transport de marchandises</li> </ul>
Auditoires et audiences dans un lieu public intérieur	FERMÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salles de spectacle, cinémas, théâtres, bibliothèques et musées fermés</li> </ul>
Restaurants	FERMÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salles à manger</li> </ul>
	OUVERT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison et mets pour emporter seulement</li> </ul>
Bars, brasseries, tavernes, casinos	FERMÉ	
Services professionnels et de santé en cabinet privé	CONDITIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverts seulement pour les services nécessitant une présence en personne</li> </ul>
Soins personnels et esthétiques	MAINTIEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des services</li> </ul>
Organismes communautaires	MAINTIEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des services</li> </ul>

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-4-alerte-maximale-zone-rouge/>

## VACCINATION ANTIGRIPPALE 2020

Encore cette année, le CISSS de Chaudière-Appalaches offre à la population de la région le vaccin contre la grippe.

En cette période de pandémie, la vaccination s'organisera différemment. La vaccination sera intégrée dans tous les parcours de soins des usagers, plutôt que dans les cliniques populationnelles. Il sera aussi possible de prendre rendez-vous dans une clinique de vaccination.



Les sites de vaccination au CISSS-CA seront notamment :

- Les hôpitaux pour les usagers hospitalisés ou qui consultent en clinique externe;
- Les centres d'hébergement et les établissements de soins de longue durée pour les usagers hébergés;
- Toutes les résidences pour personnes âgées (RPA), résidences intermédiaires (RI), résidences de type familiale (RTF), résidences à assistance continue (RAC);
- Les unités de résidence fonctionnelle intensive (URFI);
- Certains centres de jour;
- Au domicile des usagers qui reçoivent les services de la Direction SAPA;
- Au CLSC pour la clientèle déjà suivi dans les services courants;
- Les centres de réadaptation.

Les autres endroits pour se faire vacciner dans la communauté :

- Certaines pharmacies;
- Certaines cliniques médicales et GMF;
- Certaines cliniques de soins infirmiers;
- Cliniques de vaccination via monvaccin.ca ou au 1 855 480-8094.

L'information sur les endroits de vaccination sera transmise dans les prochaines semaines.

### Comment prendre rendez-vous dans les cliniques populationnelles

1. Se rendre sur le site [www.monvaccin.ca](http://www.monvaccin.ca). Sélectionner un service « Vaccin grippe saisonnière » et saisir son code postal pour obtenir un rendez-vous selon le lieu de résidence.
2. Contacter la centrale téléphonique au 1 855 480-8094, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à prendre rendez-vous sur le [www.monvaccin.ca](http://www.monvaccin.ca). **Nous vous demandons de ne pas transférer les appels directement à la centrale, mais de donner le numéro 1 855 480-8094 au client et ensuite raccrocher afin de libérer les lignes téléphoniques des CLSC.**

**La prise de rendez-vous débutera le 19 octobre prochain.** Les cliniques de vaccination débuteront à partir du 2 novembre 2020. La vaccination sera donnée **sur rendez-vous seulement** et ne sera offerte que pour **les clientèles ciblées pour recevoir gratuitement la vaccination.** Les dates de fin des cliniques varient selon les territoires.

## VACCINATION ANTIGRIPPALE 2020 (suite)

### Groupes ciblés pour recevoir gratuitement la vaccination

Nous en profitons pour vous mentionner que les groupes ciblés pour recevoir la vaccination gratuitement sont les personnes à risque élevé de complications en raison de leur âge ou de leur état de santé :

- Les personnes ayant un problème de santé chronique, par exemple le diabète, des troubles immunitaires, une maladie du cœur ou des poumons, l'asthme ou une maladie rénale;
- Les personnes de 75 ans et plus;
- Les femmes enceintes durant les 2e et 3e trimestres de grossesse.
- Ainsi que les personnes susceptibles de transmettre la grippe à des personnes à risque élevé de complications : Les personnes vivant sous le même toit et les aidants naturels des personnes à risque et des bébés de moins de 6 mois;
- Les travailleurs de la santé en contact étroit avec la clientèle à risque.

**Faites-vous vacciner contre la grippe**

**Prenez rendez-vous :  
MONVACCIN.CA**

**1 855 480-8094**

[La prise de rendez-vous débutera le 19 octobre prochain.](#)

Source : Julie Lambert, Adjointe à la directrice de santé publique Services de maladies infectieuses et de santé environnement